

Direction des services administratifs,
des relations avec les citoyens et du greffe
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine
Montréal (Québec) H1K 4B9
☎ 514 493-8005 📠 514 493-8094

CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER

Conformément à l'article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2), j'établis, à l'égard du registre tenu le **26 mai 2023** aux fins de l'approbation par les personnes habiles à voter pour la résolution CA23 12108 visant à autoriser la construction d'un bâtiment institutionnel de deux étages au 8650, boulevard Yves-Prévost, lots 1 111 629 à 1 111 632 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-015), que :

- Le nombre de personnes habiles à voter est de 1185;
- Le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 129;
- Le nombre de signatures apposées au registre est de 12.

CONSÉQUEMMENT, je déclare que la résolution CA23 12108 visant à autoriser la construction d'un bâtiment institutionnel de deux étages au 8650, boulevard Yves-Prévost, lots 1 111 629 à 1 111 632 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-015) est réputée être approuvée par les personnes habiles à voter.

Fait à Montréal, le 26 mai 2023.

Josée Kenny
Secrétaire d'arrondissement